



# Demande d'indemnité journalière de maternité

### Constitution d'un dossier de prise en charge au titre de la maternité

- Circiginale de l'attestation de salaire indiquant les 3 salaires bruts des 3 mois précédents la date de départ en congé maternité (imprimé à récupérer auprès de la Division Assurance Maladie si l'employeur ne l'a pas et le faire remplir).
- L'Avis d'arrêt de travail établi par le médecin pour le départ en congé maternité.
- Les 3 bulletins de salaires précédents le départ en congé maternité.
- La copie du livret de famille ou acte de naissance des autres enfants

## Pièces à fournir obligatoirement durant la grossesse

#### Pour bénéficier du versement de la 1ère tranche :

- O L'original du certificat de grossesse du 3<sup>ème</sup> mois
- O L'original du certificat de grossesse du 4<sup>ème</sup> mois
- O L'original du certificat de grossesse du 5<sup>ème</sup> mois
- O L'original du certificat de grossesse du 6ème mois
- L'original du certificat de grossesse du 7<sup>ème</sup> mois

#### > Pour bénéficier du versement de la 2ème tranche :

- O L'original du certificat de grossesse du 8<sup>ème</sup> mois
- O L'original du certificat de grossesse du 9<sup>ème</sup> mois

#### > Pour bénéficier du versement de la 3ème tranche :

- L'original du certificat d'accouchement ou une copie de l'extrait de naissance du nouveau-né
- Le certificat des suites des couches

#### Pour solder les Indemnités journalières :

O L'original du certificat de reprise de travail établi par l'employeur









